



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°158

le magazine

JUILLET 2023

FOCUS

Les règles d'urbanisme

ET AUSSI...

ACTUS

P 4/5

L'HEURE EXQUISE

P 15

L'ACCUEIL DE LOISIRS

P 16



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

FOCUS

Les règles d'urbanisme	8/9
------------------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Juillet 2023 - N°158
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Juillet 2023

Directeur de publication : Teddy Régnier.
Co-directrice : Christelle Averland-Schmitt.
Suivi de rédaction et d'exécution :
Shirley Piron. Réalisation graphique : Agelia.
Impression : Imprimerie des Hauts de
Vilaine. Rédaction : Victoria Bouteille,
Estelle Langlet, Shirley Piron, Jeroen Sweijen.
Photo de couverture : Mairie de
Châteaubourg. Crédits photos : Mairie de
Châteaubourg ; Pierre Lepoutre, photo-
graphe professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelpoutre.com)

Édito



Chers Castelbourgeoise, chers Castelbourgeois,
Le sport dans les communes est une activité
très importante qui contribue au bien-être,
à la cohésion et au sentiment d'appartenance.
La Ville de Châteaubourg s'est engagée depuis
plusieurs années dans la promotion d'activités
sportives pour tous les âges et tous les niveaux
de pratique. Depuis 2019, le label « Ville Active et

Sportive » vient récompenser la dynamique sportive à Châteaubourg.
(lire en page 14)

Cette volonté politique se traduit par la construction et l'entretien
d'infrastructures sportives telles que la salle de sport L'Envolée, l'espace
Tatiana Golovin (lire en page 4), ou prochainement le terrain de football
synthétique et la nouvelle salle de sport sur le site du Prieuré.

La Ville de Châteaubourg soutient également les clubs et associations
sportives locales en leur attribuant des subventions, en leur fournissant
des installations pour les entraînements et les compétitions, ainsi que
des ressources logistiques voir administratives. Cela permet aux clubs de
se développer et d'offrir des opportunités sportives aux Castelbourgeois.

Les disciplines sont nombreuses et variées : escalade, basket-ball, canoë
kayak, pétanque, badminton, football, handball, hockey, judo, rugby,
tennis, tennis de table, tir à l'arc, athlétisme, viet vo dao, volley, palets,
tai chi, vélo, équitation...

Depuis quelques années, les résultats de nos clubs sont en progression
avec plusieurs équipes qui évoluent désormais au niveau régional.
De même, dans nos collèges, les élèves obtiennent d'excellents résultats
comme les jeunes joueuses de la section football du collège POM qui
sont championnes de France UNSS (lire en page 4). Nous sommes très
fiers de la progression de nos sportifs. Ils font rayonner Châteaubourg et
participent à l'attractivité de la ville.

Au-delà des compétitions, les associations organisent de nombreux
événements qui contribuent à renforcer le sentiment de communauté
et permettent aux Castelbourgeois de se rassembler autour du sport.

Tout comme l'emploi, le sport est un vecteur d'inclusion sociale auquel
nous sommes attachés. En investissant dans des équipements publics,
nous garantissons que le sport soit accessible à tous, indépendamment
de l'âge, de la capacité physique ou de l'origine socio-économique.

Et vous, quelle activité pratiquez-vous ? Le mois de juillet est propice à la
réflexion pour se préparer à démarrer une activité sportive à la rentrée.
Rendez-vous en septembre au Forum des Associations pour faire votre
choix !

En attendant, bonnes vacances et bel été 2023

Amicalement,

Teddy Régnier
Maire de Châteaubourg

EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal
de mai et juin.

Retrouvez les comptes rendus complets sur le site
www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux

PROJETS

COMPLEXE SPORTIF DU PRIEURÉ
- VALIDATION AVANT-PROJET
DÉFINITIF

La Ville a engagé un projet de ré-
habilitation de la halle Fayelle, par
déconstruction puis reconstruction.
Le Conseil a validé l'avant-projet
définitif, avec un montant
prévisionnel de travaux de
2 998 200 € HT ; ainsi que le mon-
tant de rémunération du maître
d'œuvre, à hauteur de
214 877,86 € HT. Des frais annexes
s'y ajoutent, portant le montant
prévisionnel global à
3 266 312,86 € HT. Le plan de finan-
cement est également approuvé
par le Conseil. Il prévoit des subven-
tions du Département, de l'Agence
Nationale du Sport, de Vitré Com-
munauté et de l'État, pour environ
75 % du budget, le reste étant
financé sur fonds propres.

ÉDUCATION

Rentrée scolaire 2023/2024 - Tarifs
En amont de la prochaine période
scolaire, les tarifs des prestations
restauration, périscolaire et accueil
de loisirs doivent être étudiés.
Le Conseil a donc validé les nou-
veaux tarifs, qui ont tous été revus
à la hausse, afin de prendre en
compte en partie les augmenta-
tions des coûts matières, fluides et
autres coûts liés à l'exploitation des
services.

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME -
PRESCRIPTION DE LA
MODIFICATION N°1

Il apparaît nécessaire de procéder
à la modification du PLU pour
modifier l'Orientation d'Aména-
gement et de Programmation
(OAP) du secteur de Bellevue, afin
de permettre une utilisation plus
économe des sols et favoriser une
plus forte densité de logements
au cœur de l'agglomération. Pour
cela, des modalités de concerta-

tion sont prévues, laquelle sera réa-
lisée tout au long de la procédure
afin de sensibiliser et d'informer
les habitants et de recueillir leurs
avis et contributions. Le Conseil
a ainsi validé l'engagement de
cette procédure de modification et
l'organisation de la concertation.

PLAN LOCAL D'URBANISME -
PRESCRIPTION DE LA
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Il convient de modifier le PLU afin
de :
- mettre à jour certaines pièces,
- corriger certaines erreurs maté-
rielles,
- adapter des points de règlement
pour améliorer l'instruction des
autorisations d'urbanisme,
- affermir les activités commer-
ciales existantes dans le secteur
de la Goulgatière, pour permettre
leur évolution,
- permettre la requalification de
propriétés communales par la
construction de logements aidés,
- et de compléter le repérage des
bâtiments existants.
Des mesures de concertation sont
prévues, afin d'informer les habi-
tants et de recueillir leurs contribu-
tions et avis. Le Conseil a approuvé

le lancement de cette modification
simplifiée n°2 et les modalités de
concertation.

ZAC MULTISITES - CESSION
TERRAIN

La commune a lancé le 10 février
2023, une consultation pour la ces-
sion d'un terrain de 700 m² environ,
situé dans le ZAC Multisites, secteur
des Noës, conduisant au choix
d'un porteur de projet qui réalisera
une crèche. Deux porteurs de pro-
jets ont déposé une offre. Suite à la
consultation et aux auditions des
offres, le Conseil a validé la cession
du foncier à la société Rigolo
Comme la Vie. Le prix, réputé favo-
rable par le service des Domaines,
est fixé à 30 € HT le m².

ROUTE DE VITRÉ - PRÉEMPTION
MAISON

La Ville a exercé son droit de pré-
emption concernant une parcelle
située route de Vitré, d'une surface
de 392 m², occupée par une mai-
son individuelle. Le coût d'acqui-
sition et les frais annexes s'élèvent à
206 666,67 € HT. Le Conseil a validé
l'exercice du droit de préemption
du maire, et l'acquisition de la
parcelle.

Bibliothèque

VOS RESSOURCES DURANT L'ÉTÉ !

La bibliothèque a fermé ses portes rue des Tours Carrées pour préparer
l'ouverture de la Médiathèque « Les Curiosités » le 6 septembre !

Quelques infos utiles pendant la fermeture :

- Pensez aux bibliothèques du réseau Arléane pour emprunter vos documents (avec votre carte).
- C'est aussi le moment de (re)découvrir les boîtes à lire de la ville, situées place du marché et rue du Haupré.
- Les retours de documents sont possibles dans la boîte de retour installée à la nouvelle médiathèque.

Bibliothèque Châteaubourg



Actualités

Inauguration

LE SUCCÈS DES TERRAINS DE TENNIS ET PADEL !

Livrés fin 2022, les terrains de tennis extérieurs et de padel ont été officiellement inaugurés, en présence de Tatiana Golovin !

Il y avait du monde et du soleil le vendredi 26 mai pour profiter et inaugurer les terrains de tennis. Tatiana Golovin, joueuse professionnelle, ancienne n°12 mondiale, était présente pour échanger quelques balles avec les membres du club et inaugurer ce bel espace qui porte son nom ! Retour en images...



Football

DES GRAINES DE CHAMPIONNES !

Un grand bravo aux jeunes joueuses de la section football du collège POM qui ont remporté les championnats nationaux en section UNSS (photo) ! Les garçons minimes signent aussi une belle performance en terminant 5^{ème}. Félicitations enfin au U14 du Stade Castelbourgeois FC, champions d'Ille-et-Vilaine, qui remportent la Coupe du District.



Extension et rénovation de l'école Charles de Gaulle

ZOOM SUR LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET !

Lancement de la réflexion en 2020, en co-construction avec les familles, les enseignants et les agents municipaux.

Cette année marque le lancement des travaux du projet Futur'écoles, à l'école Charles de Gaulle. Coup d'œil sur les grandes lignes du planning à venir et les changements d'organisation qui vont s'opérer durant les travaux.



Déménagements

- **Été 2023** - Le déménagement de classes sera lié au maintien ou non de la 12^{ème} classe à compter de la rentrée scolaire. 2 hypothèses sont établies :
 - 1^{ère} hypothèse** : en cas de fermeture de classe, aucun déménagement n'est à prévoir. Seule la classe actuellement accueillie dans le modulaire sera retirée.
 - 2^{ème} hypothèse** : en cas de maintien de la 12^{ème} classe, 2 classes élémentaires seront accueillies au sein de l'actuelle bibliothèque (le service migre vers la nouvelle médiathèque) & de l'espace associatif et culturel « La Grange », situé à l'arrière de la bibliothèque, récemment rénové.
- Priorité donnée à l'intérêt des enfants et aux apprentissages.**

La décision de maintien ou non de classe sera prise par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) en fin d'année scolaire.

À noter : les espaces aménagés seront présentés aux parents afin que chacun se projette !

- **Été 2024** - 4 classes de maternelles intégreront de nouveaux espaces au sein des bâtiments scolaires actuels. 2 classes élémentaires seront aussi amenées à déménager.
- **Été 2025** - Intégration des classes de maternelles dans les nouveaux locaux.

Des classes élémentaires intégreront les anciennes classes de maternelles (bâtiment entrée école), le temps de la rénovation énergétique.



Perspective intérieure du rez-de-chaussée de l'extension.



Perspective extérieure de la cour.



Côté chantier

- **Phase 1 - Dernier trimestre 2023** : extension du bâtiment pour l'accueil des 4 classes de maternelle et 2 classes d'élémentaire. Lancement des travaux jusqu'à mi 2025.
- **Phase 2 - Été 2025** : rénovation énergétique, pour 8 mois. Objectif => ensemble prêt dans le courant du 2^{ème} trimestre 2026 : l'ensemble des classes réintègre leurs espaces !



Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



Cathy Guiborel, conseillère déléguée à la petite enfance, l'enfance et au développement durable dans les écoles

« NOUS VOULONS METTRE L'ENFANT AU MILIEU DES ACTIONS »



Enfants et bénévoles s'occupent du jardin pédagogique.

Les conseillers délégués, c'est un peu comme les secrétaires d'État : le maire leur confie une partie de ses délégations. La commune de Châteaubourg en compte quatre.

Professeure des écoles à la retraite, Cathy Guiborel en est à son deuxième mandat au sein du Conseil municipal de Châteaubourg. Après un premier mandat avec Virginie Klès, de 2008 à 2014, elle a rempli en 2020, parce que cet engagement municipal lui manquait. « *Même s'il faut de la patience, on fait des choses concrètes, dont on voit le résultat. En plus, c'est un vrai plaisir d'apprendre et de travailler avec les agents de la commune.* »

Tous au jardin

Quand le maire lui a demandé de lancer l'idée des jardins pédagogiques, Cathy n'a pas hésité une seconde. « *À l'école Le Plessis, la directrice Catherine Bringuet avait déjà son jardin pédagogique. Nous sommes partis de là. J'ai recruté quelques bénévoles très présents. J'ai pu m'appuyer à l'époque sur Alicia Moréac, en service civique, et le projet a démarré.* » Elle participe elle-même sur le terrain. « *M'occuper des jardins sans mettre les mains dans la terre, ce n'est simplement pas possible !* »

Depuis, plusieurs carrés de jardin ont vu le jour, à la Maison de l'Enfance ainsi qu'à l'annexe (anciennement Plume). Au Plessis, un nouveau projet est né. « *Nous devons entourer ce carré de jardin, qui est plutôt un rectangle, d'un grillage.* Cela permettra d'y cultiver des plantes aromatiques que les cuisiniers pourront utiliser à la cantine. » Ainsi, le développement durable à l'école prend encore plus de sens.

Au-delà du développement durable, le but est également de rapprocher les enfants de la nature. « *Certains avaient peur des vers de terre. On leur a montré la différence d'une terre avec ou sans vers. Pourtant, les enfants n'ont pas perdu ce contact avec la terre. Quand on leur pose la question, oui, ils vont au jardin, chez papy et mamie.* »

Une référence : la Maison de l'Enfance

« *Tout le monde se trouve désormais à la Maison de l'Enfance, dont nous voulons faire une vraie référence. Un parent se pose une question ? C'est là qu'il trouvera la réponse.* » La PMI, l'îlot P'tits Loups, le RPE, l'association des assistantes maternelles, tous ces services y sont désormais regroupés. « *Pourtant, les acteurs ne se rencontrent pas souvent, à cause des horaires différents* » a constaté Cathy Guiborel. D'où sa volonté de déclencher ces rencontres. « *De là peuvent naître des échanges d'idées,*

des partenariats, de nouveaux projets. On a également créé l'occasion de rencontrer et questionner les familles sur leurs attentes et leurs besoins. »

"La Rue", l'espace d'échange qui parcourt comme une épine dorsale la Maison de l'Enfance, permet de développer ces échanges, dans un esprit pratique, d'où sont nés par exemple la cuisine pédagogique et les veillées. « *Nous voulons mettre l'enfant au milieu des actions. Le faire évoluer dans un cadre sécurisant, bienveillant, porteur de bien-être.* »

Professionnalisation

Autre axe de travail : la professionnalisation du métier d'assistante maternelle, avec l'appui du Relais Petite Enfance (RPE, ex-RIPAME). « *Nous sommes confrontés à une décroissance du nombre d'assistantes maternelles* » souligne l'élue. « *Pour y remédier, nous essayons de développer un maximum de modes de garde d'enfants. Nous voulons également valoriser davantage le métier d'assistant(e)s maternel(le)s en leur proposant formations et conférences, pour tendre vers une professionnalisation encore plus marquée.* »

Conseil Municipal des Jeunes

RÉUNION DE TRAVAIL ET ÉVÉNEMENTS : LES JEUNES ÉLUS NOUS LIVRENT LEURS IMPRESSIONS !

Élus en début d'année, la présentation de missions de ces jeunes élus a été faite dans le magazine de mai. Place désormais aux premières impressions suite au démarrage de leur mandat !



Cérémonie du 8 mai 2023.

Les cérémonies du 8 mai

Et sur cet événement, c'est Joss et Eloan qui se sont prêtés au jeu pour confier leurs impressions. Tous deux ont apprécié cette commémoration, et en être acteurs. Ils ont aussi pu observer le déroulement, et ont été touchés de voir une personne être émue lors de la Marseillaise. Devant leurs yeux, le devoir de mémoire a pris tout son sens : « *des soldats se sont battus pour nous et pour la paix.* » Joss et Eloan soulignent l'importance et l'utilité de telle cérémonie, et ils ont constaté le lien entre les générations. Avec un autre constat : « *il n'y avait pas beaucoup de jeunes.* ». Aussi, tous deux lancent un appel aux jeunes afin qu'ils viennent et participent, afin de partager ce moment avec les plus anciens, et commémorer le passé comme il se doit. Espérons que l'appel soit entendu !



Se créer une identité : la création du logo !

Au tour d'Alexis et Arthur de revenir sur un travail marquant réalisé de manière collective : la création du logo du CMJ ! Le sujet a été vu à plusieurs reprises lors des réunions plénières du CMJ, ce qui a étonné Alexis quant au processus de prise de décision : « *on a voté 3 fois, c'est beaucoup !* » Le premier vote a permis aux jeunes de définir les coloris et le symbole : c'est ainsi que la majorité l'a emporté sur le bleu-blanc-rouge et le symbole du coq. Alexis et Arthur n'avaient, eux, pas plébiscité cette palette de couleur : « *on a été un peu déçus, mais c'était normal que le choix soit celui de la*

majorité. » Place ensuite aux propositions de graphisme, réalisés par Oriane Izern, en service civique dédié au CMJ. Les jeunes ont souhaité que les 2 propositions soient réunies. Le troisième vote a permis d'obtenir la majorité absolue sur le logo final. Les jeunes sont fiers de leur logo, vecteur d'identité, et reflétant leur souhait de mettre en avant les représentations de la France !

En mode séance de travail !

Sur ce troisième point, c'est Amélie et Maëlyn qui se confient. Des groupes de travail ont été proposés aux enfants durant les vacances de Printemps. Une des séances a permis aux jeunes de se tester sur le "jeu du budget". Le principe ? Proposer un projet face au "conseil municipal" qui le valide ou non en fonction de l'intérêt général. Cette notion a ainsi pu être appréhendée par les enfants, qui ont apprécié le jeu. Amélie souligne aussi « *j'ai beaucoup aimé le fait de défendre un projet.* » La gestion d'un budget a été davantage comprise par les jeunes. Un second jeu a permis de creuser l'idée de projet et sa mise en œuvre : objectifs, étapes, planifications, tâches... Les enfants se sont ainsi entendus sur l'envie de proposer un événement pour les jeunes. « *On a établi les objectifs, les résultats attendus, les risques* » indiquent Amélie et Maëlyn, « *puis nous avons préparé une présentation pour faire voter notre projet lors de la plénière suivante.* » Le tout, comme des grands !



Groupe de travail

Les règles d'urbanisme

Agrandissement de votre maison, installation d'une clôture, ravalement de façade, abattage d'arbre... Avant de vous lancer dans des travaux, vous devez parfois demander une autorisation en mairie. Le point sur les règles en vigueur et les démarches à effectuer.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

RAVALEMENT DE FAÇADE

(dans le périmètre MH*)
• Déclaration préalable

CLÔTURES ET CHANGEMENT ASPECT EXTÉRIEUR

(Par exemple, création et changement de fenêtre, toiture, pose de panneaux photovoltaïque...)
• Déclaration préalable

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

• Permis de construire

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT / AMÉNAGEMENT DE COMBLES

• Permis de construire ou déclaration préalable (selon la taille du projet)

DIVISION DE TERRAIN

• Déclaration préalable / Permis d'aménager dans le périmètre MH

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE ENTERRÉE

• Déclaration préalable ou permis de construire selon taille du bassin

POSE D'UNE ENSEIGNE

• Autorisation préalable

CHANGEMENT DE DESTINATION

(ex : logement devenant un commerce et inversement)
• Permis de construire ou déclaration préalable

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

• Autorisation de travaux

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE SITUÉ EN ZONE PROTÉGÉE

• Déclaration préalable

ABRI DE JARDIN

• < 5 m² : Pas de formalité
• > entre 5 m² et 20 m² : Déclaration préalable

TERRASSE NON-COUVRTE

• Sans sur-élévation : Pas de formalités sauf périmètre MH
• Avec sur-élévation : Déclaration préalable

Même si aucune formalité d'urbanisme n'est requise, votre projet doit respecter le règlement du PLU (consultable sur www.chateaubourg.fr).

Toutes les démolitions de construction sur le territoire communal sont soumises à permis de démolir.

*MH : Monument Historique

QUELLES DÉMARCHES ?

SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- À l'accueil du service urbanisme
- Par téléphone : **02 99 00 31 47**
- Sur le web : www.chateaubourg.fr

RETIRER UN DOSSIER

- À l'accueil du service urbanisme
- Sur le web : www.service-public.fr

DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

- À l'accueil du service urbanisme
- Par courrier recommandé :
Mairie, 5 place de l'Hôtel de Ville, 35220 Châteaubourg
- Sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme depuis le site de la ville

EXAMEN DE VOTRE DEMANDE

À partir du Code de l'Urbanisme et du Plan local d'Urbanisme.

RÉPONSE

Délai d'instruction : 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, 1 mois pour une déclaration préalable (délai pouvant être prolongé). L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas (sauf périmètre MH).

AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

De façon visible depuis la rue pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. C'est le début de la période de recours par des tiers.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION d'ouverture de chantier avant le début des travaux

Pour les permis de construire uniquement.

DÉPÔT DE LA DAACT À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux déclenche la visite de conformité et facilite la revente de votre bien.

DÉCLARATION SUR LE PORTAIL FISCAL

Déclaration des travaux terminés à partir de l'espace "gérer mes biens immobiliers" (GMBI) sur le portail impots.gouv.fr

Sur le vif



13 mai | **Cool'Ado #2** : le parc Pasteur très animé avec le festival pour et par les jeunes !



8 mai | **Commémoration**, avec les anciens combattants, en présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.



14 mai | **Kermesse école Saint-Melaine** : petits et grands réunis pour profiter d'une belle fête, sous le soleil !



17 mai | **Ateliers seniors** : clap de fin pour les activités physiques adaptées, bien suivis par un groupe motivé.



1er juin | **Jardin des Arts** : les enfants à l'assaut des œuvres lors du vernissage public.

WEEK-END FESTIF !

Les 16 et 17 juin Châteaubourg s'est animé comme jamais ! La Fête de la Musique a ouvert les festivités, avec une nouveauté cette année : une représentation des établissements scolaire le matin. Un très beau moment ! Le soir, les scènes se sont déployées en centre-ville et le public était bien présent, le tout dans une jolie ambiance. Le lendemain, place au sport et au sprint avec Castel'iminator, qui a clôturé en beauté un week-end sous le signe de la fête.



Vivre ensemble

ITEP LES ROCHERS

LES NOUVEAUX LOCAUX INAUGURÉS, LES EXTÉRIEURS AMÉNAGÉS

Point d'orgue des transformations vécues par l'ITEP les Rochers a eu lieu le 2 juin dernier, lorsque le ministre des solidarités, Jean-Christophe Combe, et le défenseur des enfants, Éric Delemar, sont venus inaugurer les nouveaux locaux, occupés par leurs pensionnaires depuis l'automne dernier.

Aboutissement d'un projet mûri depuis 10 ans, l'ITEP d'aujourd'hui peut envisager plus sereinement l'avenir. L'aménagement intérieur est terminé, avec de beaux volumes, très lumineux, et des chambres donnant sur la verdure. Restent encore des travaux sur les extérieurs. « *Des plantations d'arbres fruitiers ont été réalisées* » précise Damien Tellier, le directeur, « *nous allons aussi installer des ruches qui auront été fabriquées en interne, avec l'aide des jeunes.* » D'ores et déjà, une dizaine de salariés de l'ITEP se sont formés à l'apiculture, avec l'aide d'une association.



Les espaces intérieurs.



Un ensemble harmonieux.

Fluidifier les parcours

L'ITEP accompagne 74 jeunes entre 0 et 20 ans (et la liste d'attente est longue...) souffrant de difficultés psychologiques. Soutien dans le milieu familial et scolaire, accueil en journée ou en internat selon différentes formules, sont les possibilités offertes à ces jeunes. Ainsi, l'inclusion dans les écoles et collèges de la commune est un axe de travail qui se poursuit. La volonté des éducateurs et de tout le personnel est de fluidifier les parcours, en articulant au mieux le familial, le scolaire et le thérapeutique.

« *Notre ITEP fait partie d'un ensemble de plusieurs établissements sur le département* » explique Damien Tellier, « *nous voulons être plus présents dans le pays de Fougères.* » Ainsi, des jeunes accueillis à Châteaubourg pourraient se rapprocher de leur commune d'origine, ce qui libérerait des places.

L'avenir de l'ancien bâtiment

À Châteaubourg se dessine petit à petit le devenir de l'ancien bâtiment, depuis son rachat par l'association Saint-Benoît-Labre de Rennes (voir le magazine

de janvier 2023). Le futur de la chapelle reste aussi à préciser, avec le souci, avait précisé le maire Teddy Régnier, d'ouvrir ce patrimoine (le bâti et le parc) à l'ensemble de la population, pour que ce lieu synonyme d'engagement social depuis des décennies continue de vivre. Le futur ensemble devrait d'ailleurs prendre le nom de Village des Solidarités.

L'inclusion... en musique !

En marge de l'inauguration de l'ITEP, le vendredi 2 juin, Aurore Le Lay, animatrice de territoire, a présenté la première édition du spectacle concocté par l'ITEP dans le cadre de la Fête de la Musique, le 16 juin dernier.

« *En juin 2022, dans le cadre du réseau Confiance (regroupant les acteurs du territoire autour de l'enfance/jeunesse),*



Lors de l'inauguration le vendredi 2 juin, en présence du ministre Jean-Christophe Combe, entouré de la sénatrice Françoise Gatel, de la députée Christine Cloarec-Le Nabour et du maire Teddy Régnier.

nous avons réfléchi à un projet fédérateur. Nous avons pensé à la Fête de la Musique. Les deux collèges et les deux écoles primaires privées ont montré leur intérêt pour se produire au côté des jeunes de l'ITEP. Musique et chant ont mobilisé des classes du primaire, une professeure de musique du collège POM et ses élèves et la chorale du collège Saint-Joseph. Les artistes sont montés sur les planches, dans la matinée du 16 juin, dans le parc Pasteur avant de partager un pique-nique. Cette année, chacun a présenté son propre projet ; nous espérons recommander l'année prochaine, pourquoi pas autour d'un thème commun.»

Ce sont pas moins de 200 élèves qui ont ainsi vécu ensemble ce moment de partage !

VIE ASSOCIATIVE

SPA

Des modes d'accueil diversifiés et un nouveau contrat d'engagement

À la SPA de Châteaubourg, les arrivées se font à un rythme soutenu, mais plutôt constant. « *En 2022, nous avons eu 520 entrées, 380 chats et 140 chiens* » précise Valérie Piccoli, la responsable de l'antenne castelbourgeoise. Les animaux viennent d'une part de la fourrière, d'autre part des abandons directs. « *Nous recevons 5 à 10 appels par jour, c'est beaucoup !* » s'inquiète Valérie, qui indique : « *457 adoptions ont eu lieu en 2022. De belles histoires s'écrivent dans nos locaux, comme cette personne venue de Normandie adopter un chat borgne, ou encore l'adoption d'un chien dont l'espérance de vie était courte, lors des portes ouvertes du printemps.* »

Lors d'une adoption, il est nécessaire que les futurs adoptants aient avec eux le certificat d'engagement signé depuis



Valérie Piccoli, responsable de l'antenne de la SPA, avec le chat Melon, candidat à l'adoption !

au moins 7 jours afin de pouvoir adopter. Il est téléchargeable sur le site internet ou à disposition à l'accueil du refuge. Il est obligatoire depuis octobre 2022 et permet une adoption réfléchie.

Pour s'occuper de tous ces charmants amis de l'Homme, la SPA peut compter sur pas moins d'une soixantaine de bénévoles, et sur quelques salariés dont certains travaillent également à l'antenne de Vitry. Enfin, un club de jeunes fonctionne à Châteaubourg, « *mais* », regrette Valérie, « *nous manquons de personnes pour*

encadrer les volontaires. Il y a donc une liste d'attente avant de pouvoir s'inscrire. » L'appel est lancé !

Les chatons sont arrivés et la SPA recherche des bénévoles familles relais : la mission bénévole famille relais est essentielle pour les refuges de la SPA. Elle permet de favoriser le bien-être et la socialisation au sein d'un foyer de certains animaux qui ne s'adaptent pas à la vie en collectivité, ou qui ont des besoins spécifiques, en attendant leur futur adoptant.

Contact : 02 99 62 32 65
chateaubourg@la-spa.fr

COMITÉ D'ANIMATION DE BROONS-SUR-VILAINE

C'est reparti avec une nouvelle équipe

Un vent de renouveau souffle depuis 2022 sur le Comité d'animation et de développement de Broons-sur-Vilaine, véritable institution créée le 16 juillet 1985, après des années marquées par le COVID. Présidée désormais par Erwan Cocault l'association est installée dans le bureau de l'ancienne mairie de Broons. Ses membres souhaitent, dans un premier temps, pérenniser les principales animations comme le vide-grenier, le premier week-end de juillet, et le Marché de Noël, le deuxième samedi de décembre. Une activité en sommeil depuis plusieurs années a aussi été relancée : la journée de la pêche, qui s'est déroulée le 24 juin, autour d'un étang privé. Par ailleurs, cet été, un achat groupé de charbon a été organisé et a intéressé plus de 20 personnes ; il sera relancé en 2024. Une autre opération d'achat groupé de pellets est en cours : il faut s'inscrire par le biais du site de l'association (voir ci-dessous).



Le conseil d'administration compte 10 membres. Ici, de gauche à droite : David Esnault, Didier Buron, Gaël Herber, Jean Dubé, Nicolas Guilloux, Stéphane Roullier, Erwan Cocault, Colette Sourdrille. Absentes : Chantal Delalande, Maryline Esnault.

Autre nouveauté, rendez-vous proposé le 17 septembre, en lien avec les journées du patrimoine : un rallye-photo découverte du charmant bourg et de ses environs. Dans les cartons aussi, un repas devrait être organisé pour les Broonais.

L'association remercie la mairie de Châteaubourg pour son soutien, et les béné-

voles du comité sans qui certaines activités seraient en sursis.

Contact : 07 63 19 75 67
comite@broonssurvilaine.fr
www.broonssurvilaine.fr

Culture

LES LABELS

CHÂTEAUBOURG : ET 1 ET 2... ET 3 LABELS !

Vous avez sans doute vu les panneaux aux entrées de ville... mais savez-vous exactement ce que recouvrent les différents labels de la ville de Châteaubourg ?

Depuis quelques années maintenant, la Ville s'est vue attribuer des labels marquant ses engagements en termes de cadre de vie, de services et de dynamique sportive.



Ville Fleurie

C'est aussi en 2019 que la Ville s'est vue attribuer une première fleur dans le cadre du Label « Villes et Villages Fleuris ». Cette récompense valorise les efforts en matière de cadre de vie, d'aménagements paysagers, de fleurissement et d'entretien des espaces verts et de la voirie. Un travail acharné mené par l'équipe espaces publics, et qui profite à tous ! Le label s'attache aussi aux modes de gestion mis en place, dans le respect des

ressources naturelles et de la biodiversité. À Châteaubourg, on peut profiter des parcs joliment aménagés, des parterres qui changent au fil des saisons, d'un espace public propre et agréable... À noter aussi l'installation d'une ruche dans le parc Pasteur, tout bon pour la biodiversité !

Depuis plusieurs mois, l'équipe s'attelle à décrocher la seconde fleur ; le jury passera début juillet...

L'HEURE EXQUISE #3

PLACE AUX GAÎTÉS LYRIQUES D'OFFENBACH !

Après deux éditions, l'Heure Exquise revient au cœur du parc Ar Milin' avec un nouveau challenge : vous faire (re)découvrir l'œuvre riche et enivrante de Jacques Offenbach !

Dimanche 3 septembre, à 15h, c'est donc avec un tourbillon d'énergie que vous avez rendez-vous ! L'idée ? Explorer la folie de ce compositeur incroyable qui a tout simplement créé un genre : l'opérette. Ancêtre des comédies musicales de Broadway, Jacques Offenbach est reconnu dans le monde comme un précurseur du théâtre chanté. L'enjeu de l'Heure Exquise est toujours de faire convoler la découverte du répertoire lyrique et la pédagogie qui l'accompagne, le tout avec humour !

Sur scène, ce sont des artistes professionnels et amateurs qui embarqueront le public dans l'atmosphère galvanisante des « bouffes parisiens » du 19^{ème} siècle. Pianiste, chanteurs lyriques et comédiens œuvrent à créer un moment unique et suspendu !

Pratique : informations sur www.chateaubourg.fr

Billetterie : • Gratuit pour les moins de 12 ans
• 5 € à partir de 12 ans pour les habitants
• 15 € à partir de 12 ans, hors commune
Billetterie en ligne à venir sur Weezevent.



Village Étape

En 2020, la Ville a obtenu le label Village Étape. Ce label est attribué par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, aux communes qui répondent à différents critères, permettant aux usagers de la route de faire une pause sur leur trajet (alternative aux aires de repos). Ainsi, Châteaubourg a travaillé sa candidature et valorisé l'offre en termes de commerces, de services, d'espaces d'accueil et de qualité de cadre de vie. Autant d'atouts qui ont contribué à l'attribution du label, pour une période de 5 ans. Le tout en faveur du tourisme et donc du commerce. Des aménagements ont été réalisés afin de continuer à répondre aux besoins des usagers de la route : réalisation d'une aire de camping-cars, signalétique, installation de mobiliers urbains... Une particularité très appréciée des personnes de passage : la possibilité de faire une pause à la fois pratique et artistique, en profitant des œuvres et du parcours des sculpteurs !

Rencontres

ACCUEIL DE LOISIRS : LE QUOTIDIEN DES ANIMATEURS

« ON FAIT TOUT DE MANIÈRE LUDIQUE ! »

La plupart des enfants adorent y aller : l'Accueil de Loisirs Plume. Mais connaissons-nous l'envers du décor ? Partons à la découverte du quotidien des animateurs.

16 animateurs, 156 enfants, des horaires d'arrivée et de départ variables, un programme qui change d'un jour à l'autre : Marilyn Ame, directrice, et Morgane Guiboux, directrice adjointe, règnent sur une vraie roche.

Apprendre de manière ludique

Faire découvrir et apprendre de manière ludique est évidemment au cœur du métier. « On n'est pas à l'école, on propose nos activités de manière ludique » souligne Morgane Guiboux. Chaque journée démarre avec un temps libre, où chaque enfant s'occupe selon ses envies, et où les animateurs sont présents pour les accompagner. Les âges se confondent, tout le monde est ensemble. « Après, vers 9h30, vient le temps des activités proposées où l'on répartit les enfants en cinq groupes, selon leur âge » précisent les directrices.

« On a chacun nos loisirs préférés, une affinité particulière avec certaines activités. Chaque animateur peut apporter son propre savoir-faire aux enfants. »

Et ça se prépare ! « L'emploi du temps de nos animateurs ne se limite pas aux heures de présence des enfants. Tous les mardis matins, on se réunit pour préparer le mercredi suivant. » Ainsi, l'équipe élabore un projet pédagogique, autour duquel s'échelonnent les activités proposées.

« Sauf pour les temps forts, nous n'annonçons pas en avance ce qu'on va faire. Pour éviter qu'un enfant ne s'inscrive que pour cette activité, mais aussi pour éviter la déception quand une activité est reportée. »

Autonomie et bien-être

« Bien sûr, garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants est primordial dans notre métier. Quand nous proposons des



1- Marilyn Ame, directrice, et Morgane Guiboux, directrice adjointe de l'Accueil de Loisirs Plume. 2/3/4/5- Florilège d'activités ! Création de masques, déguisements, sport, cuisine.

animations, il faut qu'elles soient adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Ce besoin, cela peut également être un besoin de calme, ou un trop plein d'émotions qu'il faut gérer. Là aussi, on touche à des points essentiels du métier de l'animateur : être flexible, savoir improviser, et tenir compte du caractère de chaque enfant. Dans un groupe, il ne faut jamais perdre de vue l'individu. »

Gagner en autonomie, s'adapter à la vie en collectivité, voilà deux autres défis devant lesquels les enfants se voient placés, et où le rôle de l'animateur est important. « On veut accompagner les enfants à savoir gérer les gestes de la vie quotidienne, leur permettre de devenir autonome, étape par étape. Donner à chaque enfant des petites responsabilités adaptées à son âge, en douceur. »

Contenus d'être là

La journée d'un animateur peut être intense. « Il n'y a pas de trêve pour le déjeuner. Les animateurs accompagnent les enfants à la cantine du Plessis, ils servent les enfants et mangent avec eux. Ce n'est que pendant la sieste ou

le temps calme qui suit, que leur rythme est un peu moins effréné » précise Morgane Guiboux. La créativité est très importante « et il ne faut pas avoir peur de se déguiser, ni du ridicule » sourient les directrices. « Nous sommes contentes d'être là, et on le montre aux enfants. »

Pour devenir animateur, le BAFA suffit. Des diplômes complémentaires existent pour la direction. Et à l'instar des animateurs de Plume qui y venaient déjà en tant qu'enfant, Morgane Guiboux garde de bons souvenirs des journées passées en accueil de loisirs. « Je veux leur faire vivre la même chose. J'aime voir dans les yeux des enfants le plaisir de la découverte. »

L'AdL recrute !

L'Accueil de Loisirs recherche régulièrement des animateurs (H/F). Profil : titulaire du BAFA, BPJEPS ou équivalent.

Vous êtes intéressé(e) ? Envoyez-nous votre candidature via www.chateaubourg.fr

NICOLAS IZQUIERDO

LE SCULPTEUR À LA TRONÇONNEUSE

Pour l'édition 2023 du Jardin des Arts, la Ville de Châteaubourg a sélectionné l'artiste Nicolas Izquierdo. Pendant trois semaines, ce sculpteur breton a réalisé trois œuvres en cœur de ville, et en public. Rencontre.

En traversant le Pont des Arts, on entend déjà un bruit incongru. Sommes-nous en pleine forêt ? Non, c'est là l'outil préféré de Nicolas Izquierdo, sculpteur de son état : la tronçonneuse. Sous les morsures maîtrisées de cet outil, une sculpture est en train de naître dans un tronc de séquoia.

« Cet arbre a vécu ici*, il vient du parc Ar Milin'. Le bois rouge est naturel. Cette couleur plaît vraiment au public » apprécie le sculpteur, qui travaille le séquoia pour la première fois. « Je ne sais pas ce que ça va donner dans la durée. La sculpture du feu sur le pont des Arts, que j'ai réalisée dans mon atelier, est en bois de cyprès. Tous les bois ne conviennent pas forcément pour ce travail. »

Feu, air, terre et eau, vous découvrirez quatre œuvres contemporaines basées sur les quatre éléments, dans un style résolument expressif, inspiré des mouvements naturels.

Sculpture dynamique

Autodidacte, cet ancien élagueur-grimpeur - « je suis sportif, ça me plaisait de grimper dans les arbres » - vit désormais de son art. Il fait tout à la tronçonneuse « l'outil parfait pour du gros volume. » Par moment, il s'aide d'une petite hache, « quand je veux m'assurer de ne pas trop entamer le bois. Pour le lissage ou le polissage, j'utilise une meuleuse. »

Pour cette sculpture, il n'a pas fait de dessin à l'avance. « Je pars sur une idée schématique. Il faut à chaque moment avoir un temps d'avance sur la sculpture, savoir où on va, mais la sculpture est dynamique. »

Il avoue que la tronçonneuse lui porte parfois préjudice. « Les gens pensent que ça se fait vite, mais pas du tout ! C'est un long travail de détail, je veux pousser dans l'aboutissement. »

Interactions inspirantes

Les gens s'arrêtent, ils se montrent curieux. Un passant le hèle. « Bravo ! C'est magnifique ce que vous faites. » Nicolas sourit. Il prend le temps de discuter, de répondre aux questions, avec un plaisir visible. « On m'interpelle souvent. Ces interactions avec le public m'apportent une



Nicolas Izquierdo



Œuvre « le feu », visible sur le Pont des Arts.



La sculpture « l'air » prend forme, place Bel Air (mai 2023).

certaine inspiration. Elles peuvent influencer la forme finale de la sculpture. » Habitué à travailler en public, il aime l'accessibilité de son travail, afin que tout le monde puisse voir son cheminement et l'évolution de son œuvre. « Ça me met un peu la pression, mais en bien. Ça me réveille. »

À Châteaubourg, il a déjà ses fans fidèles. « Il y a des gens qui reviennent me voir tous les jours. J'ai discuté avec un ancien menuisier, qui n'avait pas le même rapport avec le bois que moi. Ces échanges sont très enrichissants. »

L'air en tornade

Il ressent une différence entre Châteaubourg et les autres lieux où il sculpte en extérieur. « Les

gens montrent un grand intérêt à voir travailler un artiste. On ne me pose pas les mêmes questions. C'est moins superficiel, on creuse le sujet, ça me fait réfléchir. On sent que le Jardin des Arts et les projets de la Ville fonctionnent. Et l'accueil est vraiment exceptionnel, plus que soigné. »

La sculpture se termine. « Regarde » dit une maman, « le monsieur sculpte l'air. » « Non », répond son fils, « c'est une tempête ! » Voilà une tornade rouge née d'un séquoia, qui trône désormais sur la place Bel-Air.

Site : sculptureniz.com

État civil

NAISSANCES

Eden LECOINTE, né le 28 mars 2023
Kalys AZUAGA, né le 13 avril 2023
Alyah EFFIONG DUFIL, née le 15 avril 2023
Jazia AHAMADI, née le 20 avril 2023
Corentin BOUDARD, né le 2 mai 2023
Lilou TCHERNIACH FREY, née le 4 mai 2023
Lucas MACHNIK, né le 24 mai 2023

MARIAGE

Pascal GAIGNET et Corinne FALIGOT, le 29 avril 2023
Hamdi BERREBIB et Anne TOSTIVINT, le 6 mai
Adrien LANDELLE et Lorenza LUCAS, le 6 mai
Nabil OUARGA et Sanae EDDIAZ, le 20 mai

Alexis GEORGES et Anaïs MARCAULT, le 27 mai 2023
Thomas LE BOLLOCH et Laurine COIRRE, le 3 juin 2023

DÉCÈS

Hélène SERRA épouse CHAPON, 79 ans, le 23 avril 2023 à Vitré
Annette MÉRIL épouse GAUTIER, 61 ans, le 27 avril 2023 à Rennes
Germaine DANIEL, 93 ans, le 30 avril 2023 à Châteaubourg
Louis BARBOT, 95 ans, le 1^{er} mai 2023 à Vitré
Bernadette TONDEUX veuve BADIER, 80 ans, le 3 mai 2023 à Châteaubourg
Pierre BOUSSAUD, 92 ans le 4 mai 2023 à Rennes

Yvonne LHERMENIER veuve COROLLER, 92 ans, le 6 mai 2023 à Cesson-Sévigné
Jean JEULAND, 90 ans, le 8 mai 2023 à Vitré
Bernard PERVÉ, 86 ans, le 8 mai 2023 à Vitré
Hervé FRUSTEC, 58 ans, le 13 mai 2023 à Saint-Père-Marc-en-Poulet
Geneviève GEORGEAULT veuve VEILLARD, 91 ans, le 22 mai 2023 à Châteaubourg
Jean-Paul CATHÉLINE, 76 ans, le 27 mai 2023 à Rennes
Bernadette GÉRARD, 64 ans, le 4 juin 2023 à Rennes
Rose MONTERRAIN épouse RENO, 88 ans, le 4 juin 2023 à Chantepie
Serge GENDRON, 63 ans, le 8 juin 2023 à Châteaubourg

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



DONVAL AUDITION - KILLIAN BOISRAMÉ

68 RUE DE PARIS - 02 23 37 15 30
 WWW.DONVALAUDITION.FR - CHATEAUBOURG@DONVALAUDITION.FR

Killian Boisramé, audioprothésiste vous accueille depuis deux mois dans le cabinet Donval Audition. Le professionnel propose notamment aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'un bilan auditif préventif, d'un appareillage auditif, ou d'une protection auditive notamment pour les enfants lorsqu'ils vont dans l'eau, ou pour les

musiciens afin d'éviter les acouphènes. Des essais peuvent être proposés. La gamme d'appareils peut être prise en charge par l'Assurance Maladie et la mutuelle ou complémentaire santé.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



ENCORE UNE FOIS

6 RUE MARÉCHAL LECLERC - 02 21 67 40 43
 CONTACTENCOREUNEFOIS@GMAIL.COM - f @ENCOREUNEFOIS35

Depuis le 21 mars dernier et après un souhait de longue date, Amélie Lhotellier a ouvert sa boutique de vêtements de seconde main « Encore une fois ». Elle y propose aussi des jeux, livres et articles de puériculture ; les vêtements sont pour future maman et enfants de 0 à 16 ans. Il est aussi possible de déposer des articles : un processus écologique et économique ! Dans

sa boutique, décorée avec goût, Amélie Lhotellier met aussi en avant un espace dédié aux créatrices locales du bassin rennais ou vitréen. Actuellement y est notamment exposé le travail de la créatrice Castelbourgeoise "TIS'fil".

Ouvert du mardi au vendredi, de 9h30 à 13h00 et 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h en continu.



VIRGINIE MESSÉ - CONSULTANTE NUTRITION SANTÉ

18 ALLÉE DES ACACIAS - 06 21 49 40 25 - NUTRITIONSANTE.VM@GMAIL.COM
 f NUTRITION SANTÉ-MICRONUTRITION-VIRGINIE MESSÉ

Après avoir travaillé en pharmacie pendant plusieurs années, et suivi une formation en nutrition par l'institut SIIN, Virginie Messé s'est installée depuis avril dernier en tant que Consultante nutrition santé à Châteaubourg. Elle travaille avec ses patients afin d'agir sur leur bien-être psychique et physique tout de suite et à long terme. Virginie Messé accompagne les personnes souffrant de surpoids, de diabète, de troubles de l'humeur, du sommeil, mais aussi en pré-

vention de maladies en travaillant sur les dysfonctionnements entraînés par l'alimentation et le mode de vie. Elle ne vend pas de produits, mais entreprend une approche complète afin de conseiller au mieux ses patients en prenant en compte leurs habitudes de vie dont l'alimentation.

Rendez-vous du lundi au vendredi (horaires souples, selon disponibilités).

Agenda

JUILLET

DIMANCHE 2 JUILLET
Comité d'animations de Broons
 Vide grenier
 Bourg de Broons

AOÛT

SAMEDI 26 AOÛT
Castel Pétanque
 Concours pétanque
 Stade Théo Bottier

LES 29 ET 30 AOÛT
Établissement Français du Sang
 Collecte
 La Clé des Champs

SEPTEMBRE

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Ludothèque
 Fête du Jeu
 Parc Pasteur

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
Castel Art Com
 Vide-grenier
 Centre-ville

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE
Atelier G2C
 Emgav Festival
 Plessis Beuscher

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 2 SEPTEMBRE, DE 9H À 12H, COMPLEXE DU PRIEURÉ

Le forum est le rdv incontournable de la rentrée, et l'occasion de découvrir la diversité des offres associatives dans de nombreux domaines ! Venez rencontrer les bénévoles et vous inscrire. Démonstrations. Cérémonie des récompensés. **Pratique** : restauration et buvette sur place.



BAL DES POMPIERS #2

JEUDI 13 JUILLET, À PARTIR DE 19H, ESPACE BEL AIR

Après une première édition endiablée en 2022, le Bal des Pompiers revient pour vous faire danser ! Organisé par la Ville et l'Amicale des Pompiers, c'est une soirée des plus festives qui s'annonce. L'orchestre **Starlight** assurera l'ambiance musicale. En milieu de soirée, place au feu d'artifice dans le parc Bel Air.

Pratique : restauration et buvette sur place. Tonneau de dons en faveur d'œuvres caritatives.

Attention : Fermeture de l'accès au parc Bel Air via la liaison douce à partir de 22h30.



VOS DATES DE L'ÉTÉ !

CASTEL'MORNING

Matinées sport en plein air !

Les samedis matins, du 1^{er} juillet au 26 août | Rendez-vous à 10h et 11h au Parc Pasteur
Gratuit Ouvert à tous et sans inscription



CHÂTEAUBOURG



0 123456 789111

Bal des pompiers et feu d'artifice

Buvette et restauration sur place.

Jeudi 13 juillet | La Ville et l'amicale des pompiers vous proposent une soirée des plus festives, à partir de 19h !
Parking et parc Bel Air | Bal avec le groupe Starlight. Feu d'artifice en milieu de soirée.



CHÂTEAUBOURG



0 123456 789111

HEURE EXQUISE #3 : Offenbach !

Venez plonger dans l'univers virevoltant d'Offenbach, lors d'un spectacle haut en couleur et en musiques !

Dimanche 3 septembre | Billetterie sur www.weezevent.com
à 15h, à Ar Milin' | Retrouvez toutes les infos utiles sur www.chateaubourg.fr

CHÂTEAUBOURG



0 123456 789111

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr
Horaires :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Bibliothèque

02 99 62 31 41
mediatheque@chateaubourg.fr
Fermeture cet été.
Rendez-vous le 6 septembre
à la Médiathèque Les Curiosités

Centre Communal d'Action Sociale

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63
ccas@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr



France
services



Active & Sportive
2020-2027

Villes et Villages Fiers